Nouvelles Locales

ROUBAIX

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS DE ROUBAIX ET DES CANTONS

On nous écrit la lettre suivante que nous reproduisons à titre de document :

Roubaix, le 4 janvier 1910.

Monsieur le Rédacteur du journal *l'Indépendant et le Progrès du Nord*,

Le Cabaretier *l'indépendant* ne comprend pas la grève de l'alcool à une singulière façon de concevoir la liberté commerciale.

Pour lui, cette liberté consistérait à vendre de l'alcool, lorsque les autres détaillants cesseraient d'en servir à leurs clients !

De cette façon, l' « Indépendant » augmenterait sa clientèle, il semble le croire, du moins, au détriment de ses collègues, latent contre la licence, la limitation, l'augmentation des droits sur les alcools et le monopole, l'étiquette de garantie, la taxe d'ouverture, les baux locaux, etc., etc.

Que les charges des débitants de cette de Roubaix seulement, par exemple, octroyé augmentent plus de 600.000 francs par an ; que les cabaretiers « seuls » n'aient pas le droit d'acheter leurs marchandises chez des fournisseurs de leur choix, qu'on leur fasse procéder aux payés pour avoir cinquante deux litres de liqueur, lorsque les particuliers peuvent le faire tout à leur aise, que certains débits non déclarés ne paient aucun impôt, tandis que d'autres en sont écrasés, tout cela n'émeut pas l' « Indépendant » pourvu qu'il puisse vendre son alcool !

L'inconscient l'il espère donc en vendre beaucoup pendant la grève ? Ses clients ne lui en demanderont pas, et le fait même de trahir ses collègues fera désertes son comptoir, derrière lequel chacun se voudra plus voir qu'un agent de fraude.

Les Syndicats veulent la liberté commerciale et l'égalité devant l'impôt, et tous les détaillants l'ont tellement bien comprise que plus de 800 sont venus s'inscrire, depuis qu'il a été question de la grève de l'alcool.

« Pour obtenir du fut, dit-on, il faut serrer la vis du pressoir ». Le gouvernement, dont le Trésor est toujours à sec, connaît la formule. A-t-il besoin de jus, c'est-à-dire d'argent, il donne quelques tours de vis, et il repête.

Mais, comme ce sont toujours les débitants que l'on pressure, ceux-ci en ont assez, et ils vont se défendre.

Nos Syndicats travaillent à placer sous la vis une plaque d'un impénétrable métal qui fera sauter le pressoir si l'on ne fait pas droit à leurs légitimes revendications.

Toute la représentation du Nord a signé le projet de suppression de la licence, et 350 députés ont inscrit dans leur profession de foi, la promesse de ne voter aucun nouvel impôt.

Vont-ils se mettre à dos les 500.000 débitants de France, en voulant les impopulaires impôts de Cochery ?

Et vous, Monsieur l' « Indépendant », qui vous faites presque le pourvoyeur de la police, en demandant contre nous des mesures spéciales, en plus sans doute des impôts spéciaux que vous voudrez voir voter, pensez-vous que vous sauvez commençiquer votre « trousse » à beaucoup de nos collègues ? ? !

Depuis cinq mois, dans toutes leurs réunions, les Syndicats ont voté, à l'unanimité, la grève de l'alcool.

Nous espérons ne pas devoir en arriver là, mais nous sommes mieux préparés que certains ne le pensent.

Et si, par impossible, il y avait des traîtres, nous jouerions en leur honneur une musique « légale », avec, selon les vers du poète :

« Des violons, si bien faits, tout exprès,
« Qu'ils en seraient sourds plus, dix ans après ! »

Avec nos remerciements pour l'insertion de cette longue lettre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Rédacteur, nos sincères salutations.

Pour la commission du Syndicat de Roubaix et ses cantons.

Le Président, Alphonse DUBUS. — Le Secrétaire, Adolphe DELMOTTE.

INSPECTION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La lettre suivante a été adressée au Maire de Roubaix :

Lille, le 31 décembre 1909.

Le Préfet du Nord

A Monsieur le Maire de Roubaix,

Aux termes du décret du 19 mai 1908, MM. les Trésoriers généraux sont chargés, dans chaque département, de la gestion des biens des enfants assistés et du recouvrement des gages de ces enfants.

M. l'Inspecteur de l'Assistance publique m'a fait connaître qu'il avait reçu d'un certain nombre de patrons des manches postaux représentant le montant des gages dus par eux à des pupilles du département.

Les inspecteurs ne pouvant, d'après le nouveau décret encaisser ces sommes, il en voit obligé de retourner les mandats aux expéditeurs.

Je vous serai donc très obligé, Monsieur le Maire, de vouloir bien faire aviser d'urgence toutes les personnes de votre commune qui ont à leur service des pupilles de l'assistance publique qu'elles ne peuvent plus désormais régler le compte de ces pupilles par l'envoi de mandats-postaux au Service des enfants assistés. Les personnes devront s'adresser directement.

Il sera adressé prochainement à tous les patrons un avis de payer, au reçu duquel ils se présenteront à la caisse du Percepteur de leur résidence pour effectuer le versement des sommes dont ils sont débiteurs.

Pour le Préfet du Nord :
Le Secrétaire général délégué,
Signé : RICARD.

LES VICTIMES DU FROID

Le froid très vif du matin a fait hier une victime. Et traversant la place de la Nation, M. Jules Delfortrie, 52 ans, tisserand, demeurant rue Delespaul, 47, est tombé raide mort. C'est une congestion, a déclaré le docteur Montaigne.

LES GRANDS FAITS LOCAUX EN JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1909

Juillet 1. — Le coffre-fort de la compagnie des mines de Vicoigne et Noeux, quai de Calais, est enlevé par neuf malandrins. — Dans la cour de la Condition publique de la Chambre de Commerce, place Faidherbe, Alphonse Honoré, 48 ans, charretier à la filature Motte-Bossut, est écrasé par son équipage.

Juillet 3. — Ouverture de la 24e fête régionale de gymnastique ; réception du drapeau de l'A. G. des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais. Retraite aux flambeaux.

Juillet 4. — Orage épouvantable, trombes d'eau. La fête de gymnastique se change en désastre.

Juillet 5. — Fin de la fête de gymnastique, distribution des prix ; arrivée de la première étape du Tour de France, victoire du belge Vanhouwaert.

Juillet 6. — Réception à la mairie de Vanhouwaert et de tous les coureurs du Tour de France.

— Un enfant, Henri Decottel, 47 ans, est assommé par le père et des amis de cette petite victime. D'urgence à la Fraternité.

Juillet 14. — La population roubaisienne célèbre avec entrain la Fête nationale.

Août 6. — Rue Neuve, le tram 1 tamponne et blesse grièvement le paveur Elysée Leroy, 34 ans. A la Fraternité.

Août 2. — Dans un garni de la rue de la Balance, Etienne Boscut, repris de justice, désertour, porte un coup de couteau à sa femme Victoire Delebecque. L'arrestation du meurtrier ne fut pas commode.

Août 12. — M. Robert Jonckheere, directeur de l'Observatoire d'Hem, découvre une nouvelle terre de 672 kil. de diamètre, qui se détache des régions polaires australes de la planète Mars. — Au Cercle de l'Industrie, Grande-Rue, un échafaudage s'écroule ; cinq ouvriers dans le vide. Un seul, Achille Decrème, 20 ans, est grièvement blessé.

Août 13. — Le volant d'une des machines à vapeur de la teinturerie A. Denis, rue Carpeaux, cause des dégâts considérables ; huit ouvriers jeu grièvement.

Août 20. — Boulevard Gambetta, en descendant du tram 7 pour faire la chiée-système, le receveur Delerue Vincent est tamponné par l'auto de M. Leroy, de Lille. Blessures graves.

Août 25. — Rue de la Guinguette, au cours d'une scène de ménage, Charles Desandre, porte les coups de couteau à sa fille et sa femme, Noerman Elodie. Il va ensuite se pendre dans la rue.

Août 26. — Au sortir de l'usine, au cours d'une viva querelle, Léonie Duforeau, 24 ans, crève, d'un coup de chope l'œil gauche de son amant, Oscar Delmotte.

Août 26. — Arthur Blondel, 25 ans, est victime d'une scène ex-maîtresse Florine Meus.

Août 27. — Epouvantable accident d'auto sur la route d'Ostende à Roubaix. Deux tués : Edmond Dujardin et Paul Catteau ; trois blessés : Gustave Dujardin, Paul Ducatteau, le chauffeur, tous roubaisiens.

Septembre 11. — En pleine nuit, le coffre-fort de la Société Anonyme de la Glace Pure, rue Saint-Antoine, est enlevé par cinq malfaiteurs.

Septembre 16. — Un violent incendie détruit l'épicerie-buvette Joseph Monpoeit, rue Lacroix, 18. Seule chez elle, la débitante se sauve avec son bébé. — M. Robert Jonckheere, directeur de l'Observatoire d'Hem, découvre une nouvelle terre sur la planète Mars et lui donne le nom de « Stella ».

Septembre 17. — Violent incendie dans les magasins de linoleum de crêpe pour passementerie Wilet et Cie, 5 et 7, rue Pierre-de-Roubaix.

Septembre 22. — La foudre tombe sur la Fraternité. Vive panique.

Octobre 1. — M. Robert Jonckheere, directeur de l'Observatoire d'Hem, découvre sur Mars un nouveau canal de 1620 kilom. de long sur 92 de large. Il le nomme Proteus.

Octobre 3. — Virginie Verdonck, rue d'Alger, cour Creupelendt, 3, tombe dans un fossé en allant frauder. Elle rend le dernier soupir à la Fraternité.

Octobre 2. — Chez Allart-Rousseau et Cie, rue du Duc, une belle de laine tombe et blesse grièvement trois ouvriers, Benoit Smet, 49 ans, de Mouscron, n'est plus en vie.

Octobre 8. — Représentation du « Foyer » au théâtre du Fontenoy. Manifestation de la Royale Camelote. Sept arrestations.

Octobre 13. — M. Robert Jonckheere, directeur de l'Observatoire d'Hem, découvre encore une terre sur Mars et lui donne le nom de Thaumas.

Octobre 14. — A la brasserie Delcourt et Salembier, boulevard de Beaurepaire, J.-B. Duthoit, cultivateur à Mouvaux, tombe dans un escalier et se tue.

Octobre 16. — Au théâtre du Fontenoy, réunion de protestation contre l'assassinat de Ferrer.

Octobre 28. — La Camelote royale devant le tribunal de Simple police, Remise.

Novembre 4. — La Camelote Royale et la Justice. Quatre condamnations.

Novembre 5. — Paul Delmaume, négociant, dépose plainte pour [illegible] de faux effets de commerce. Arrest[illegible] Tournai d'Aug. Desmet, le coupable.

Novembre 13. — Fête du 25e anniversaire de l'Amicale Turgotine. — La police empêche un vol de 5000 kilos de laine au préjudice de la filature Tennyck frères, rue David-d'Angers. La capture des malfaiteurs ne tarde pas.

Novembre 14. — Le choral Nadaud à Gand. Très grand succès.

Décembre 1. — Madeleine Chrétien, 15 ans, est brûlée vive à la Bourse du Commerce.

Décembre 2. — Inauguration de la ligne des tramways du Grand Boulevard.

Décembre 6. — Emile Bérier, 2 ans, rue des Fossés, 17, tombe dans une marmite d'eau bouillante. Il est mort.

Décembre 15. — Chez Landreux, boulevard de Reims, Léona Pêche, 16 ans, de Maubeuge, est brûlée vive. Elle est morte à la Fraternité trois semaines après.

DANS LES FILATURES

Les soigneuses de la filature Cavrois-Mahieu, rue Montgolfier, viennent de reprendre le travail avec promesse d'une diminution de vitesse et d'examen d'un nouveau tarif, dès la rentrée.

— Cinquante ouvriers de la filature Emile Toutemonde, rue Olivier-de-Serres, ont cessé le travail hier matin, demandant : la réintégration d'un camarade congédié ; 50 % d'augmentation sur toutes les obstines ; 4 % d'augmentation sur toutes les canettes ; les roues, les verts et les blanchis au même prix que les autres ; 10 heures au lieu de 11 heures ; un rattacheur en plus par métier ; 10.500 cœnéros au lieu de 12.540 en 60 heures ; 0 fr. 35 au lieu de 0 fr. 32 à l'heure pour les rattacheurs ; 0 fr. 47 au lieu de 42 pour les filateurs ; 1 franc de gratification au fileur pour le dégliage et 0 fr. 50 pour le cassage ; 1 fr. pour le grand nettoyage.

— Dix rattacheurs de la filature Motte-Blanchet, rue de Babylone, ont cessé le travail, demandant une augmentation de 25 centimes par jour.

CHEZ LES TEINTURIERS

Cinquante pleurs de la teintrerie Motte et Delecluse, boulevard de Belfort, ont cessé le travail, demandant le maintien d'un camarade déplacé.

Satisfaction leur ayant été accordée, ils reprendront jeudi matin.

PETITES NOUVELLES LOCALES

— Albert Agache, 27 ans, négociant en laines, rue de Valmy, 5, qui avait déposé entre les mains de M. Lachal, commissaire de police du 1er arrondissement, une plainte pour vol d'une somme de quinze francs, contre la fille Vermorelcop Léonie, 22 ans, avec qui il avait passé quelques heures dans une chambre de la rue de l'Avenel, a été l'objet d'un double procès-verbal pour vol et dénonciation calomnieuse.

Au cours de l'enquête, il a été reconnu, en effet, que non seulement Agache n'avait pas été volé par la fille Vermorelcop, mais qu'il lui avait dérobé deux pastures. Agache est un pauvre d'esprit qui a déjà fait plusieurs stages dans les maisons d'aliénés.

— Chez M. Albert Denis, teinturier, rue Cornette, M. Rémy Desmet, 30 ans, apprêteur, a vu deux doigts fermés et l'avant-bras comprimé entre deux rouleaux de pression en voulant redresser une étoffe. Vingt-cinq jours de repos.

— Chez M. Arnoult-Bayart, apprêteur, rue du Grand-Chemin, M. Dumont Alexandre, 34 ans, chauffeur, rue Lamartine à Croix, s'est fait une contusion du genou gauche en tombant. Trois semaines de repos.

— A la filature de l'Breule, un manœuvre de M. Samuel Gollin, M. Alfred Turquenier, 34 ans, rue Cognet, 62, a eu deux doigts écrasés en tombant avec une balademe. Trois semaines de repos.

— Le noyé retiré mardi matin du canal, qui l'Observatoire d'Hem, découvre une nouvelle terre de 672 kil. de diamètre, qui se détache des régions polaires australes de la planète Mars. — Au Cercle de l'Industrie, Grande-Rue, un échafaudage s'écroule ; cinq ouvriers dans le vide. Un seul, Achille Decrème, 20 ans, est grièvement blessé.

Août 13. — Le volant d'une des machines à vapeur de la teinturerie A. Denis, rue Carpeaux, cause des dégâts considérables ; huit ouvriers jeu grièvement.

Août 20. — Boulevard Gambetta, en descendant du tram 7 pour faire la chiée-système, le receveur Delerue Vincent est tamponné par l'auto de M. Leroy, de Lille. Blessures graves.

Août 25. — Rue de la Guinguette, au cours d'une scène de ménage, Charles Desandre, porte les coups de couteau à sa fille et sa femme, Noerman Elodie. Il va ensuite se pendre dans la rue.

Août 26. — Au sortir de l'usine, au cours d'une viva querelle, Léonie Duforeau, 24 ans, crève, d'un coup de chope l'œil gauche de son amant, Oscar Delmotte.

Août 26. — Arthur Blondel, 25 ans, est victime d'une scène ex-maîtresse Florine Meus.

Août 27. — Epouvantable accident d'auto sur la route d'Ostende à Roubaix. Deux tués : Edmond Dujardin et Paul Catteau ; trois blessés : Gustave Dujardin, Paul Ducatteau, le chauffeur, tous roubaisiens.

Septembre 11. — En pleine nuit, le coffre-fort de la Société Anonyme de la Glace Pure, rue Saint-Antoine, est enlevé par cinq malfaiteurs.

Septembre 16. — Un violent incendie détruit l'épicerie-buvette Joseph Monpoeit, rue Lacroix, 18. Seule chez elle, la débitante se sauve avec son bébé. — M. Robert Jonckheere, directeur de l'Observatoire d'Hem, découvre une nouvelle terre sur la planète Mars et lui donne le nom de « Stella ».

Septembre 17. — Violent incendie dans les magasins de linoleum de crêpe pour passementerie Wilet et Cie, 5 et 7, rue Pierre-de-Roubaix.

Septembre 22. — La foudre tombe sur la Fraternité. Vive panique.

Octobre 1. — M. Robert Jonckheere, directeur de l'Observatoire d'Hem, découvre sur Mars un nouveau canal de 1620 kilom. de long sur 92 de large. Il le nomme Proteus.

Octobre 3. — Virginie Verdonck, rue d'Alger, cour Creupelendt, 3, tombe dans un fossé en allant frauder. Elle rend le dernier soupir à la Fraternité.

Octobre 2. — Chez Allart-Rousseau et Cie, rue du Duc, une belle de laine tombe et blesse grièvement trois ouvriers, Benoit Smet, 49 ans, de Mouscron, n'est plus en vie.

Octobre 8. — Représentation du « Foyer » au théâtre du Fontenoy. Manifestation de la Royale Camelote. Sept arrestations.

Octobre 13. — M. Robert Jonckheere, directeur de l'Observatoire d'Hem, découvre encore une terre sur Mars et lui donne le nom de Thaumas.

Octobre 14. — A la brasserie Delcourt et Salembier, boulevard de Beaurepaire, J.-B. Duthoit, cultivateur à Mouvaux, tombe dans un escalier et se tue.

Octobre 16. — Au théâtre du Fontenoy, réunion de protestation contre l'assassinat de Ferrer.

Octobre 28. — La Camelote royale devant le tribunal de Simple police, Remise.

Novembre 4. — La Camelote Royale et la Justice. Quatre condamnations.

Novembre 5. — Paul Delmaume, négociant, dépose plainte pour [illegible] de faux effets de commerce. Arrest[illegible] Tournai d'Aug. Desmet, le coupable.

Novembre 13. — Fête du 25e anniversaire de l'Amicale Turgotine. — La police empêche un vol de 5000 kilos de laine au préjudice de la filature Tennyck frères, rue David-d'Angers. La capture des malfaiteurs ne tarde pas.

Novembre 14. — Le choral Nadaud à Gand. Très grand succès.

Décembre 1. — Madeleine Chrétien, 15 ans, est brûlée vive à la Bourse du Commerce.

Décembre 2. — Inauguration de la ligne des tramways du Grand Boulevard.

Décembre 6. — Emile Bérier, 2 ans, rue des Fossés, 17, tombe dans une marmite d'eau bouillante. Il est mort.

Décembre 15. — Chez Landreux, boulevard de Reims, Léona Pêche, 16 ans, de Maubeuge, est brûlée vive. Elle est morte à la Fraternité trois semaines après.

DANS LES FILATURES

Les soigneuses de la filature Cavrois-Mahieu, rue Montgolfier, viennent de reprendre le travail avec promesse d'une diminution de vitesse et d'examen d'un nouveau tarif, dès la rentrée.

— Cinquante ouvriers de la filature Emile Toutemonde, rue Olivier-de-Serres, ont cessé le travail hier matin, demandant : la réintégration d'un camarade congédié ; 50 % d'augmentation sur toutes les obstines ; 4 % d'augmentation sur toutes les canettes ; les roues, les verts et les blanchis au même prix que les autres ; 10 heures au lieu de 11 heures ; un rattacheur en plus par métier ; 10.500 cœnéros au lieu de 12.540 en 60 heures ; 0 fr. 35 au lieu de 32 à l'heure pour les rattacheurs ; 0 fr. 47 au lieu de 42 pour les filateurs ; 1 franc de gratification au fileur pour le dégliage et 0 fr. 50 pour le cassage ; 1 fr. pour le grand nettoyage.

— Dix rattacheurs de la filature Motte-Blanchet, rue de Babylone, ont cessé le travail, demandant une augmentation de 25 centimes par jour.

CHEZ LES TEINTURIERS

Cinquante pleurs de la teintrerie Motte et Delecluse, boulevard de Belfort, ont cessé le travail, demandant le maintien d'un camarade déplacé.

Satisfaction leur ayant été accordée, ils reprendront jeudi matin.

PETITES NOUVELLES LOCALES

— Albert Agache, 27 ans, négociant en laines, rue de Valmy, 5, qui avait déposé entre les mains de M. Lachal, commissaire de police du 1er arrondissement, une plainte pour vol d'une somme de quinze francs, contre la fille Vermorelcop Léonie, 22 ans, avec qui il avait passé quelques heures dans une chambre de la rue de l'Avenel, a été l'objet d'un double procès-verbal pour vol et dénonciation calomnieuse.

Au cours de l'enquête, il a été reconnu, en effet, que non seulement Agache n'avait pas été volé par la fille Vermorelcop, mais qu'il lui avait dérobé deux pastures. Agache est un pauvre d'esprit qui a déjà fait plusieurs stages dans les maisons d'aliénés.

— Chez M. Albert Denis, teinturier, rue Cornette, M. Rémy Desmet, 30 ans, apprêteur, a vu deux doigts fermés et l'avant-bras comprimé entre deux rouleaux de pression en voulant redresser une étoffe. Vingt-cinq jours de repos.

— Chez M. Arnoult-Bayart, apprêteur, rue du Grand-Chemin, M. Dumont Alexandre, 34 ans, chauffeur, rue Lamartine à Croix, s'est fait une contusion du genou gauche en tombant. Trois semaines de repos.

— A la filature de l'Breule, un manœuvre de M. Samuel Gollin, M. Alfred Turquenier, 34 ans, rue Cognet, 62, a eu deux doigts écrasés en tombant avec une balademe. Trois semaines de repos.

— Le noyé retiré mardi matin du canal, qui

TRÈFLE VAISSIER SAVON Perle-Bonheur

COMMISSIONS MUNICIPALES

Réunion des 1re et 2e commissions, le jeudi 6 janvier 1910, à 6 heures du soir. Ordre du jour : Sociétés de secours mutuels ; l'Alliance Familiale roubaisienne ; subvention ; modification à la délibération du 3 décembre 1909 — Société de secours mutuels ; l'Amicale et Mutuelle des Ouvriers municipaux de Roubaix ; demande de subvention pour 1910 — Bascules publiques préparation ; marché de gré à gré ; approbation — Hôtel de Ville ; installation d'un ascensseur ; devis descriptif et marché de gré à gré ; approbation — Crèches municipales ; fourniture de beurre et d'œufs ; marché de gré à gré — Assistance publique ; contingent de la ville dans les dépenses d'exécution des enfants trouvés et abandonnés ; acide de la part contributive pour 1908 ; crédit supplémentaire — Agents municipaux ; habillement ; fourniture de drapa ; marchés de gré à gré.

Réunion de la 3e commission, le jeudi 6 janvier 1910, à 6 heures et demie du soir. Ordre du jour : Caisses municipales des retraites ; liquidations de pension — Services municipaux : voirie ; marché de gré à gré.

A LA LAIQUE

Amicale des Arts. — Le mercredi 29 décembre dernier, une quinzaine de membres du comité des Dames ont procédé, dans une des salles de l'Ecole, à la distribution des différents vêtements dus à leur générosité. Environ 250 enfants des moins favorisés par la fortune, ont ainsi reçu tout de leurs mains, qui de magnifiques pardessus, qui des costumes complets, qui des camisoles, etc. Voilà certes qui fait honneur à l'esprit de solidarité du comité des Dames, qui fonctionne seulement depuis quelques mois, et qui compte déjà plus de 70 membres.

L'Amicale des Arts rappelle que son banquet annuel aura lieu le dimanche 23 courant, dans la salle Sveno, rue d'Inkermann. Les adhésions sont reçues dès maintenant au siège de l'Association et par les membres du comité. La cotisation est fixée à 3 francs.

TOURNÉE DES FOLIES DRAMATIQUES DE PARIS

La troupe complète de ce Théâtre donnera dimanche prochain 9 janvier, en matinée, à 2 h. ½, et en soirée à 6 h. ½, deux représentations extraordinaires du grand succès : « Une Femme de feu », vaudeville en 3 actes (351 représentations à Paris, 175.000 fr. de recette). Ce spectacle sera pour « Le Pierrot », comédie en un acte. Ces représentations auront lieu au Théâtre de Roubaix-Fontenoy, et la location est ouverte dès aujourd'hui, rue Richard-Lenoir, 25. Prix ordinaires des places.

AUJOURD'HUI JEUDI 6 JANVIER 1910

Simple police. — Audience à neuf heures, en Palais de Justice.

Tir. — A deux heures, à la mairie, réunion de la commission du XVIe grand concours de tir.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Marcel Fremerie, rue de la Balance, cour Dégrouez, 4. — Denise Barlin, rue des Anges, cour Lamartine, 7 — Lucienne Sladeur, rue de la Paix, 57 — Joseph Keravenlechkrugge, rue de Wegram prolongée, 29 — Marcel Fournié, avenue Julien-Lagache. — Armand Baussart, rue de la Perche, 38.

Décès. — Elise Lévêque, 38 ans, institutrice, rue de Rome, 94 — Valentine Piron, 10 ans, rue des Longues-Haies, cour Clarisse, 35. — Nestor Monnaie, 45 ans, magasinier, rue Franklin, 15. — Jules Delfortrie, 52 ans, peigneur, rue Delespaul, 47. — Alphonse Debaisieux, 67 ans, avenue Julien-Lagache. — Rosalie Lanneau, 72 ans, rue Victor-Hugo, 76.

TOURCOING

AUTOUR DU BUDGET. — LE CHAPITRE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Nous avons parlé hier, d'après le rapport de M. le maire sur le Budget de 1910, du chapitre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

A côté de ce chapitre des dépenses il en est un autre qui présente également un très gros chiffre. C'est celui de l'Assistance publique, dont l'ensemble s'élève à 658.900 fr.

La subvention de la Ville aux hospices est portée au budget pour 216.750 fr.

Un supplément de 6.000 fr. a été accordé à la demande de la commission administrative et une somme de 15.000 fr. a été en outre votée pour assurer aux hospices l'organisation de leur service sanitaire.

A l'article 108 figure la dépense obligatoire qui incombe à la ville du fait de l'application de la loi sociale du 14 juillet 1905, portant assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents.

Cette dépense s'élève dans des proportions assez inquiétantes. La première année, en 1907, on table sur un nombre de 500 assistés à domicile et de 250 hospitalisés.

Le nombre des assistés a atteint en 1909, 1.166 pour l'allocation mensuelle et 379 pour l'hospitalisation.

La dépense pour l'exercice 1909 atteindra 383.000 fr. sur laquelle le département participe pour 60 % ; soit 229.800 fr., ce qui fait qu'il restera à la ville une dépense de 153.200 fr.

C'est ce chiffre qui a été inscrit en prévision pour le budget de 1910.

La subvention au Bureau de bienfaisance et les dépenses pour les crèches viennent compléter les dépenses du chapitre et former son total de 658.900 fr.

DE LA FONTE DANS L'ŒIL

M. Clément Delonlaine, 42 ans, ébarbeur chez M. Thouliez, fondeur, rue du Moulin, a été atteint à l'œil droit par un éclat de fonte.

M. le docteur Bonte a procédé à l'extraction du corps étranger et au curetage de la cornée. Sauf complications, la guérison exigera une douzaine de jours.

CENT CINQ KILOS DE SUCRE VOLÉS A LA GARE DES FRANCS

Un wagon chargé de sucre cassé se trouvait sur l'une des voies de garage de la gare des Francs.

L'avant-dernière nuit des malfaiteurs ont cambriolé ce wagon dans lequel ils ont prélevé cent-cinq kilos de sucre, représentant une valeur de 80 fr.

M. le commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert une enquête.

LES BENARDS A DEUX PATTES

Quinze poules et un coq de combat ont été dérobés dans la poulailler de M. Delobel, maraîcher, rue du Général-Dampierre.

Les volailles ont une valeur de 150 fr.

M. Brouz, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

LA FÊTE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Voici le programme de la fête qui sera donnée par le comité local de l'Alliance Française, le lundi 16 janvier, à huit heures du soir, dans la salle des Crich-Sicke, rue de Tournai :

Première partie : Conférence-causerie sur l'Alliance Française, par M. Achille Ségard, de Paris — M. Bouillon, dans son répertoire — « Le Luthier de Crémone » — François Coppée, M. G. Bouillon et son violon.

Deuxième partie : « Air de Salomé et Duetto de Saint-Saëns ; M. « Allegro » de Lalo, par Mme Sandret — « Le Chef-d'Œuvre de Dieu » de Jean Rameau, par M. Gaston Bouillon, avec adaptation musicale — « Air de la Reine de Saba, de Gounod, et bj « Fulliane », de Leoncavallo, par M. Lisbour — Rapsodie Hongroise, pour violon, de Hauser, par M. Thomas-Cornile — Duo de la Favorite, de Donnetti, par Mme Sandret et M. Lisbour — M. Bouillon dans son répertoire.

Le piano sera tenu par M. Paul Stopay, pianiste accompagnateur.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

M. Louis Dermaux, 48 ans, rattacheur chez M. Christory fils, fileur, rue de Fenaix, s'est donné un tour de reins en travaillant. Docteur Hurtes, 8 jours.

M. Cyrille Deblange, 46 ans, chauffeur chez MM. Motte frères, filature de coton, rue des Paix, s'est fait une contusion du mentor et une plaie de la lèvre supérieure en tombant sur une brouette. Docteur Défosses, 20 jours.

THÉATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Jeudi 6 janvier 1910, à 8 heures, première représentation, création à Tourcoing, de « Mignette et sa Mère », comédie en 3 actes, de A. Caillavet et G. De Flers, représentée pour la 1re fois à Paris le 2 novembre 1906.

On commencera par la « Veuve aux Camélias », comédie en 1 acte.

La location est ouverte dès à présent, au théâtre, au bureau de tabac de la Grande-Place.

Un service de tramways est assuré après le spectacle. Lettres E et M.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Vermeulen Marcel, rue de Bourgogne, maisons Vanausson — Tresseaux Anne, rue de Turenne, 23 — Mondo Lucien, rue du Beau-Laurier, 22 — Dufresne Marguerite, rue de Strasbourg, 64 — Roose Lucie, rue du Fresnoy, 31.

Décès. — Vandenberghe Achille, 4 ans, rue de Mouvaux — Calonne Marie, 12 ans, pâturage, rue de Bâche, 16 — Vespremeanu Sylvie, 24 ans, s. p., rue Pasteur, 78.

LILLE

Convoi de prisonniers

La Cour d'assises devant siéger prochainement, un convoi de prisonniers quitterait Lille vendredi matin à destination de Douai. Parmi les prévenus qui comparaîtraient devant les jurés, on signale Stéphanie Louck, de Lambersart, accusée d'infanticide ; Desrumaux, l'assassin de Fives, et Couteau, inculpé d'attentat à la pudeur.

Le drame d'Emmerin

M. Ducup de Saint-Paul, juge d'instruction, s'est occupé durant toute la journée d'hier de la tentative de meurtre dont fut victime à Emmerin Mme Boubroy, cabaretière. Après avoir entendu successivement les quatre chenapans, Désiré Dallenne, Paul Chepan, Edouard Moudar et Dauthy, qui sont impliqués dans cette affaire, le magistrat a mis les inculpés en présence de leur victime.

Cette confrontation fut assez mouvementée et tous de regretter leur crime, les prévenus firent preuve d'un cynisme absolument déconcertant.

Sont bonne, ils avouèrent qu'en allant chez la cabaretière, ils avaient bien l'intention de la tuer pour s'emparer de son argent. Mme Boubroy, dont l'état est aujourd'hui très satisfaisant, les a parfaitement reconnus.

Un cheval emballé

Mercredi matin, vers huit heures, le cheval de M. Vandamme, maraîcher à Verlinghem, stationnant aux Halles Centrales, s'est emballé sur un parcours de cent mètres environ. Son conducteur a réussi à l'arrêter avant qu'il ne soit produit d'accident.

Bataille, le bien nommé

Mercredi vers trois heures et demie du soir, un rassemblement s'était formé rue des Etaques, autour d'un ivrogne qui voulait enfoncer une porte à coups de pied. L'agent Achille Delcourt voulut ramener l'énergumène au calme, mais son intervention lui valut un coup de tête en pleine poitrine ; la violence du choc le fit tomber, l'ivrogne allait s'acharner sur l'agent de police, quand l'agent Baert, qui passait là, vint au secours de son collègue, il reçut, lui aussi, deux coups de pied à la figure. Enfin, M. Guides, employé au chemin de fer, donna un coup de main aux sergents de ville pour emmener le pouvrot au poste du 2e arrondissement. C'est un manœuvre de maçon, Eloi Bataille (?), 19 ans, rue des Robleds ; il sera poursuivi pour ivresse, rébellion et coups à agents.

La fortune s'en va en dormant

Un journalier d'Hellemmes, E. V., se trouvait vers trois heures du matin, dans un café des environs de la gare. Il avait bien bu, se se readant aux W.-C., il s'affaissa dans la cour et s'endormit. Quand il se réveilla, il constata la disparition de son porte-monnaie contenant 30 francs. La police a ouvert une enquête.

La suie brûle

Vers midi, en feu de cheminée s'est déclaré rue Solférino, 158, chez M. Ravigeeaux. Le commencement d'incendie a été rapidement éteint par les pompiers de la caserne Malus ; les dégâts sont insignifiants.

Dans le Textile

A Lille, le Syndicat du textile fera distribuer aujourd'hui une circulaire, dans laquelle il réclame toute vigilance pour l'application intégrale des nouvelles conditions de travail et recommande aux ouvrières bilots l'achat de tickets à 0 fr. 30 et à 0 fr. 15 pour soulager les tisserands qui restent en grève, c'est-à-dire ceux des établissements d'Hellmin, Legault, à Lomme, et Spriet, à Lille.

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — Les préposés des douanes Carton et Paillard, de la brigade de Grimonpont, se trouvant de service dans la plaine Dubrulle, vers six heures du matin, ont surpris deux individus chargés de contrebande qui cherchaient à franchir la frontière. Après une course à travers champs, les préposés parvinrent à s'emparer des fraudeurs : Auguste Dackers, 18 ans, peigneur, et Eugène Guerin, 21 ans, journalier, domiciliés tous deux rue des Longues-Haies, 249, à Roubaix. Ils étaient porteurs de 54000 allumettes chimiques en bois et 10 kilos de café vert de provenance étrangère.

— Les douaniers de Wattrelos ont arrêté, vers minuit, au chemin Castel, Arthur Pavilly, 29 ans, originaire de Saint-Etienne (Pas-de-Calais), qui portait 186.309 allumettes chimiques en bois de provenance étrangère, représentant une valeur de 186 fr. 30. Les trois fraudeurs ont été dirigés sur la maison d'arrêt.

CROIX. — M. Christian Georges, membre sortant de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance est maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1912. De plus, M. Christian est nommé délégué, comme représentant de l'administration, pour faire partie de la commission chargée de procéder à la révision de la liste électorale. Toutes nos félicitations à notre ami.

Listes électorales. — Les habitants sont prévenus que le tableau contenant les additions et retranchements faits par la commission à la liste électorale de cette commune, est déposé au secrétariat de la mairie.

Ce tableau sera communiqué à tout requérant.

A compter de ce jour, et jusqu'au 4 février inclusivement, la mairie recevra les demandes en inscription ou en radiation.

CROIX. — Mardi, au cours de son travail, un ouvrier graisseur du peignage tredom, M. Jean Delbarbe, 24 ans, en voulant enlever un morceau détaché qui se trouvait entre un moteur de cardes, eut la main droite prise entre ce moteur. Le doigt de la main a été complètement écrasé ; les tissus, la peau, les tendons ont été arrachés et les os mis à nu.

MARCQ-EN-BAROEUL. — Tombé d'une échelle, le maçon Hubert Lénard, travaillant pour le compte de M. Catrix, entrepreneur, a été relevé avec une fracture des côtes et des lésions internes.

TOUFFLERS. — Les débitants de gratiq à Touffiers ont arrêté A. B. Marquant et Léon Lecoche, journaliers, qui tentaient d'introduire en France 30 kilos de café et des allumettes belges, d'une valeur de 60 francs.

— La classe 1909 comptait 29 insoumis.

— LA MADELEINE. — Lundi, vers 11 heures du soir, six individus en état d'ivresse se querellaient à l'estaminet Vandamme, rue des Canteux, 25. Le cabaretier les ayant fait évacuer de son établissement, un d'eux, René Pierre, 20 ans, journalier, demeurant à l'estaminet du « Sapeur du Génie », rue Jeanne-la-Flotte, s'est armé d'un pieu à l'aide duquel il a brisé deux grands carreaux de vitre de la valeur de 10 francs, à la porte de l'estaminet.

Arrêté mardi matin par le garde Delfosse, il a été vu dressé procès-verbal pour bris de clôture, et a été déféré au parquet.

MOUVEAUX. — Dans la matinée de mercredi, vers 7 h. ½, Mme Gauquié, cabaretière, rue Victor-Hugo, entendit un coup de feu, au moment où elle pénétrait avec son beau-frère dans la cuisine de son établissement.

Son mari, M. Georges Gauquié, 35 ans, tâlmeur de bois de gué, venait de se tuer en se tirant un coup de revolver dans la tempe droite.

Le défunt donnait, depuis quelques semaines, des signes de dérangement cérébral. Sa femme devait le faire accompagner dans ses tournées.

MARCQUETTE. — La rupture d'un